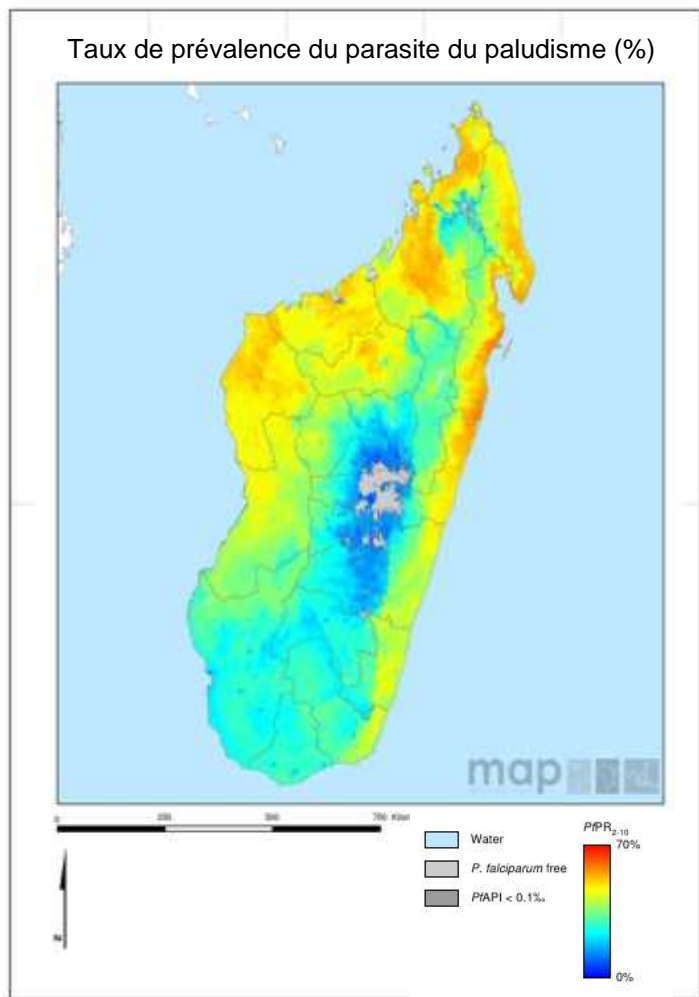


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



La transmission du paludisme à Madagascar se produit toute l'année dans le nord du pays. Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 752 176 cas de paludisme en 2015 et 841 décès.

Mesures

Produits de base : financement et contrôle budgétaire	
Prévisions de 2016 visant le financement de MLD (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2016 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2016 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2015 (CPIA groupe D)	2.7
Suivi de la résistance aux insecticides, mise en place et impact	
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010	3
Résistance aux insecticides suivie depuis 2014 et données déclarées à l'OMS	
Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides	
Échelle de mise en œuvre de la PCCI (2016)	
Couverture opérationnelle MLD/PID (% population à risque)	89
Changement estimé du taux d'incidence du paludisme (2010–2015)	
Changement estimé du taux de mortalité du paludisme (2010–2015)	
Indicateurs traceur de santé maternelle et infantile	
Estimation du pourcentage de la population atteinte du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2015)	3
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2015)	0
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	44
Soins postnataux (dans les 48 heures)	46
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	42
Couverture Vitamine A 2014 (2 doses)	99
Vaccins DTC3 2015 parmi les bébés de 0-11 mois	69

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais efforts supplémentaires requis
	Pas sur la bonne voie
	Sans données / Sans objet

Paludisme

Mise à jour du Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que Madagascar recevra, pour la période 2018-2020, une allocation de USD 76,8 millions destinée au renforcement de ses systèmes de santé et de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a déterminé le montant total de l'allocation en fonction de la charge de la maladie et du niveau de revenu du pays, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est également affectée au composant paludisme, selon une formule mise au point par le Fonds mondial en fonction de différents facteurs, dont la charge de la maladie et les débours antérieurs. Pour Madagascar, ce montant est calculé à USD 52 millions. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées suivant les décisions prises au niveau du pays. Madagascar est invité à assurer à la lutte contre le paludisme l'affectation de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ses ressources domestiques, pour le maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

Madagascar a réalisé de nets progrès dans l'expansion et le maintien de ses interventions antipaludiques. Le pays surveille la résistance aux insecticides depuis 2014 et a déclaré les résultats de sa démarche à l'OMS. Il a établi son plan national de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides. Madagascar s'est assuré des ressources financières suffisantes au maintien de la couverture universelle de ses interventions antipaludiques clés en 2016. Le pays a élargi sa mise en œuvre de la PCCi. Madagascar a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une Carte de score pour le contrôle et l'élimination du paludisme.

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 752 176 cas de paludisme en 2015 et 841 décès. L'OMS estime que le pays a enregistré une hausse de plus de 20 % de ses taux d'incidence et de mortalité du paludisme durant la période 2010-2015.

Problème principal

- Hausse des taux d'incidence et de mortalité du paludisme estimés par l'OMS entre 2010 et 2015.

Mesure clé recommandée précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Contrôle des vecteurs	Déclarer à l'OMS l'état du plan national de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides	T1 2017		Résultat non encore échu mais le pays a demandé une assistance technique à la mise au point de son plan national de gestion et de surveillance de la résistance aux insecticides

Nouvelles mesures clés recommandées

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Résoudre la question du financement	Assurer la soumission de la demande de financement antipaludique du FM d'ici T1 2017 et assurer l'affectation de ressources à la lutte contre le paludisme dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années	T1 2017
Contrôle des vecteurs	Résoudre le problème d'affaiblissement de la couverture du contrôle des vecteurs	T2 2017
Impact	Rechercher et résoudre les raisons pour lesquelles l'OMS a estimé une hausse de plus de 20 % des taux d'incidence et de mortalité du paludisme durant la période 2010-2015	T4 2017

SMI

Progrès

Le pays a réalisé de bons progrès au niveau de l'intervention de SMI témoin de couverture de la vitamine A. Le pays a réalisé l'OMD4 en réduisant la mortalité des moins de 5 ans de plus de deux tiers depuis 1990. Madagascar a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une Carte de Score de Santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
SMI ¹ : Optimiser la qualité des soins	Accélérer la couverture de la thérapie antirétrovirale dans la population globale et chez les enfants de moins de 14 ans	T1 2017		Résultat non encore échu. Le pays cherche à accroître le nombre de prescripteurs de thérapie antirétrovirale et forme les agents de santé à l'application de l'Option B+ de PTME, au traitement des groupes vulnérables et au conseil. Des efforts sont déployés pour intégrer la thérapie antirétrovirale avec d'autres services de santé publique, notamment les services de santé prénatale et reproductive, tout en élargissant le réseau de médecins prescripteurs de thérapie antirétrovirale

Madagascar a répondu favorablement aux mesures de SMI recommandées pour résoudre le problème de la faible couverture de l'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié et continue à suivre les progrès des interventions mises en œuvre.

Légende

	Mesure accomplie
	En progrès
	Pas de progrès
	Il reste encore du temps jusqu'à l'échéance

¹ Mesures SMI, mesures recommandées et réponse suivies par OMS MCA.